{BnF Gallica

La Dépêche : journal quotidien

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

I. La Dépêche : journal quotidien. 1914-01-13.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 12 janvier. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincare.

M. Delcassé quitte Saint-Pétersbourg

Pour remplacer M. Delcassé, qui a demandé à rentrer définitivement en France, le président du conseil, ministre des affaires étrangères, a fait signer un mouvement diplomatique qui nomme M. Paléologue ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

M. de Margerie est appelé à la tête de la direction des affaires politiques laissée vacante par le départ de M. Paléologue.

M. Philippe Berthelot est nommé directeur adjoint des affaires politiques et commerciales.

M. Chevaley est nommé ministre plénipotentiaire à Christiania.

M. de Margerie continuera à remplir en même temps les fonctions de chef de cabinet du président du conseil, ministre des affaires étrangères.

M. Philippe Berthelot assurera pour le moment le service de la direction des affaires politiques et commerciales.

Les Projets du Gouvernement

Le ministre des finances a donné connaissance au conseil d'un projet de loi sur le contrôle budgétaire.

Le ministre de la guerre a exposé le programme complet des dépenses militaires.

Le conseil continuera demain l'examen des projets financiers.

Notes biographiques

Paris, 12 janvier. — M. Paléologue, qui succède à Saint-Pétersbourg, à M. Delcassé, est âgé de 53 ans et compte trente-trois ans de services. Il a occupé, comme secrétaire, les postes de Tanger, de Pékin, de Rome, et a passé la plus grande partie de sa carrière à la direction politique. Il a été nommé, en 1907, ministre de France à Sofia, et directeur des affaires politiques en 1912.

Il est commandeur de la Légion d'honneur.

M. de Margerie est âgé de 52 ans et compte trente ans de services. Il a été envoyé tour à tour à Copenhague, à Constantinople à Pékin, à Washington, à Madrid et a fait de courts séjours à la direction politique. Il a été secrétaire de la conférence d'Algésiras, puis délégué de France à la commission du Danube, ministre au Siam, ministre en Chine et adjoint au directeur des affaires politiques en 1912. Il est officier de la Légion d'honneur.

M. Berthelot est âgé de 47 ans. Il a occupé les postes de Lisbonne, de Bruxelles et a été chargé en Extrême-Orient d'une mission d'études en 1902. Il est, depuis 1907, sous-directeur à la direction politique. Il a été nommé, le mois dernier, directeur adjoint à cette même direction. Il est officier de la Légion d'honneur.

M. Chevalley est âgé de 45 ans. Agrégé de l'Université, il a été nommé consul général à Pretoria en 1905 et sous-directeur des affaires d'Amérique en 1910.

Les Ministères

JUSTICE

Le Mouvement Judiciaire

Paris, 12 janvier. — Le « Journal Officiel » publiera demain un mouvement judiciaire qui comporte une vingtaine de nominations intéressant uniquement des magistrats de province.

Parmi ces nominations figure celle de M. Bryon, substitut du procureur général à Lyon, qui est nommé conseiller à la cour d'appel de la même cour.

TRAVAUX PUBLICS

Les Croix du 1er Janvier

Paris, 12 janvier. — Sont promus ou nommés dans l'Ordre national de la Légion d'honneur :

A la dignité de grand officier : M. Marcel Jozon, inspecteur général des ponts et chaussées de 1re classe en retraite, directeur honoraire au ministère des travaux publics.

Au grade de commandeur : M. Jullien, inspecteur général des ponts et chaussées de 1re classe.

Au grade d'officier : MM. Limasset, inspecteur général des ponts et chaussées; Widmer, inspecteur général des ponts et chaussées; Imbert, inspecteur général des ponts et chaussées; Termier, ingénieur en chef des mines; de Soubeyran, ingénieur-conseil de la compagnie des mines de la Grand'Combe; Devès, maître des requêtes honoraire au Conseil d'Etat.

Au grade de chevalier : MM. Haby, Jomier, Willemin, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Toulouse, Richard, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Tulle, Chevalier, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Guéret; Lœwy, Villemeur, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées à Orthez; de Ruffi de Pontevez, Gévaudan, Rey, de Rouvre, Pourcel, sous-chef de l'exploitation de la compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée; Grison, ingénieur, chef du service des wagons à la compagnie des chemins de fer d'Orléans, Lefort, Champy, Thomas, Graveron, Sagnet, Lemery, Derange.

GUERRE

Ecole supérieure de guerre

Epreuves orales et d'équitation

Paris, 12 janvier. — Les dates primitivement fixées sont annulées. Les épreuves orales et l'examen d'équitation auront lieu à Paris en trois séries.

Première série. — Du 23 au 28 février 1914.
Deuxième série. — Du 2 au 7 mars 1914.
Troisième série. — Du 9 au 14 mars 1914.

Une Panique dans le Nord-Sud

Les Conséquences d'un court circuit. — Effroyable bousculade. — Des Femmes sont renversées et piétinées.

Paris, 12 janvier. — Un accident, qui aurait pu avoir des conséquences graves, s'est produit, ce matin, sur la ligne du Nord-Sud, gare Saint-Lazare porte de Clichy. Il était 7 heures 45 environ, et une rame de wagons bondés de voyageurs venant de quitter la station de Berlin lorsqu'un court circuit se produisit dans la motrice, provoquant une vive lueur et déterminant une détonation semblable à celle d'un gros pétard.

Le wattman, ébloui, bloqua son train, dont deux voitures étaient déjà engagées dans le tunnel, mais les voyageurs qui se trouvaient dans la première voiture, pris de panique, se précipitèrent vers les portes en criant au feu. Des femmes furent projetées sur les rails et piétinées par les voyageurs qui cherchaient à gagner la sortie.

La lumière n'ayant pas fait défaut un seul instant, on se rendit rapidement compte du peu de gravité de l'accident et on se précipita au secours des voyageurs meurtris qui cherchaient à se relever.

Quatre femmes ont été plus ou moins sérieusement blessées. L'une d'elles, Mme Jeanne Baqué, âgée de 48 ans, lingère, fut transportée à l'hôpital Baujon. Elle a le bras gauche fracturé.

Mme Blanche Rognon, âgée de 33 ans, qui portait des plaies saignantes à la tête et se plaignait de douleurs internes, a été reconduite à son domicile après avoir été pansée dans une pharmacie.

Mmes Jeuné et Desmoulins, qui portent des ecchymoses et se plaignent aussi de douleurs internes, ont pu regagner leur domicile.

LES ACADEMIES

Les Méfaits du Nigril

Paris, 12 janvier. — Au cours de la séance que l'Académie des sciences tenait aujourd'hui sous la présidence de M. Appell, M. Henneguy a résumé les observations de M. Lecaillon, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse sur le nigril, coléoptère qui exerce des ravages considérables sur les luzernes du Midi.

La femelle de cet insecte est d'une très grande fécondité et peut donner jusqu'à neuf cents œufs par saison.

M. Lécaillon a réussi à élever plusieurs sujets.

Les Questions méridionales

Les Transpyrénéens L'Electrification

Où l'on voit que la Danse peut exercer une influence sérieuse sur le Trafic d'une Ligne de chemin de fer. — Le Réseau électrique du Midi.

Paris, 12 janvier. — Nous parlions, l'autre jour, de nos canaux, de leur amélioration qui préoccupe depuis de longues années les populations méridionales. Encore que les représentants du Midi soient bien décidés à faire montre de vigilance pour obtenir sur le budget les sommes promises pour la réfection et la mise en état de nos routes navigables, il est à craindre, étant donné la situation budgétaire, qu'on ne mesure bien chichement, cette année encore, les crédits nécessaires à l'aménagement des canaux du Sud-Ouest.

Serons-nous mieux servis avec les voies ferrées ? Des correspondants nous écrivent à ce sujet. Où en est l'électrification du réseau, nous disent-ils ? Aurons-nous, cette année, sur de nouvelles voies, de nouveaux trains électriques ?

Les Trains à Houille blanche

Nous verrons, tout à l'heure, ce qu'on peut espérer dans ce domaine. Pour le moment, voyons rapidement quels résultats a donnés le premier essai d'électrification sur la ligne de la Cerdagne qui relie Villefranche à Bourg-Madame.

On se rappelle peut-être que la compagnie du Midi ne croyait guère au succès de cette voie, dont on lui imposait la construction. Eh bien ! la compagnie se félicite de l'avoir entreprise. Le trafic de cette ligne est des plus satisfaisants. Quatre trains roulent chaque jour et ils sont complets, pour ainsi dire, en toute saison.

Qu'est-ce qui donne lieu à ce mouvement relativement intense ? On ne le devinerait pas. Disons-le tout de suite : C'est tout bonnement l'amour profond que les Catalans professent pour la danse. Si les Roussillonnais affectionnent cet art noble entre tous, les Catalans en sont fous. Ils se déplacent aisément. Ils viennent de loin pour assister aux bals qu'on organise de village en village. Autrefois, ils se serraient dans la patache qui, pouvant contenir dix personnes, entassait couramment trente-cinq voyageurs. Maintenant, nos gens prennent le train sur la ligne de la Cerdagne. En voilà l'une des raisons pour lesquelles cette ligne est très fréquentée.

Les professeurs de danses, dans les brochures qu'ils répandent à profusion dans des congrès qu'ils tiennent plusieurs fois par an, aiment à célébrer les mérites de Terpsichore, qui développe, assurent-ils, la grâce, adoucit les mœurs et prépare des mariages nombreux et heureux.

Ils pourraient ajouter maintenant un fleuron à cette couronne tressée à la gloire de la danse : la danse augmente les recettes des Compagnies de chemins de fer !

Ajoutons d'ailleurs que ce ne sont pas seulement des valseurs que les trains de la Cerdagne transportent. La région desservie par la ligne est fertile. Sur le plateau, à 1.400 mètres d'altitude, le blé mûrit. Le chemin de fer a favorisé le développement agricole d'un pays qui produit aussi des fruits estimés (pommes et poires). Enfin, les touristes fréquentent ce pays pittoresque au climat si doux.

Ce qui est fait. — Ce qui reste à faire

Répondons maintenant à la question qu'on nous pose. Quelles seront les lignes électriques ouvertes, cette année, au trafic ?

M. Jullian, ingénieur en chef de la Compagnie du Midi, a bien voulu nous fixer à cet égard et nous dire où en étaient exactement l'électrification du réseau et les transpyrénéens.

« L'Etat, nous dit-il, projette la construction des lignes électriques d'Auch à Lannemezan, de Tarbes à Castelnau-Magnoac, de Pau à Hagetmau. Il signe une convention avec la Compagnie du Midi à ce sujet. La Compagnie du Midi décide alors d'électrifier la partie de son réseau voisine des lignes projetées, à savoir : la ligne Montréjeau-Tarbes et embranchements vers les Pyrénées : Montréjeau-Luchon, Lannemezan-Arreau, Tarbes à Bagnères ; puis, elle prolonge l'électrification de Tarbes à Pau, de Lourdes à Pierrefitte, de Pau à Laruns, de Pau à Bedous.

» L'Etat décide ensuite de construire les transpyrénéens d'Ax-les-Thermes Puigcerda, de Bedous à Canfranc et d'en confier l'exploitation à la Compagnie du Midi. Ensuite, celle-ci fait la ligne Perpignan à Villefranche en utilisant l'énergie en surplus provenant des usines nécessaires à la ligne de la Cerdagne. »

— Parmi toutes ces voies, lesquelles sont terminées et quand entreront-elles en service ?

— Les lignes d'Auch à Lannemezan, de Tarbes à Castelnau-Magnoac, de Pau à Hagetmau ne sont pas commencées. Les lignes de Montréjeau à Pau et les embranchements de Montréjeau à Luchon, de Lannemezan à Arreau, de Tarbes à Bagnères et de Lourdes à Pierrefitte pourront être mises en service au mois de juin prochain, si les difficultés sont aplanies qui se sont élevées entre l'administration des P. T. T. et la Compagnie au sujet des perturbations apportées par l'électrification au service des télégraphes.

En ce qui concerne les transpyrénéens sur la ligne d'Ax à Puigcerda, le grand tunnel au-dessus du col de Puymorens est à moitié percé et la ligne sera ouverte en 1917. Sur la ligne de Bedous à la frontière les travaux sont plus avancés encore. Le tunnel des Arraunones est percé et la ligne sera ouverte en 1916 ou 1917. Enfin, la ligne de Perpignan à Villefranche est complètement terminée et équipée. Les trains électriques marchent déjà, la nuit, entre Perpignan et Villefranche, Tarbes et Pau, Lourdes et Pierrefitte. Ils marcheront le jour aussi lorsque le problème des perturbations télégraphiques sera résolu.

Où les Ingénieurs sont embarrassés

C'est à le point noir, la tâche ardue. Télégraphes et téléphones sont impressionnés par le passage des trains électriques. L'administration des P. T. T. s'oppose formellement à la traction électrique tant que la sécurité et la régularité du service public dont elle a la charge ne seront pas assurées.

Les ingénieurs de l'Etat et de la compagnie se concertent pour trouver les moyens de neutraliser les effets des courants perturbateurs. Des appareils protecteurs sont expérimentés et tout porte à croire qu'on arrivera bientôt à la solution de ce difficile problème.

Si les résultats de l'exploitation électrique sont satisfaisants, la compagnie se propose d'électrifier plus tard la ligne de Toulouse à Montréjeau, de Pau à Bayonne et, enfin, d'Ax à Toulouse.

Tel est le programme qui, lorsqu'il sera réalisé, ne manquera pas d'exercer une heureuse influence sur le développement économique de la région et donnera la plus vive impulsion au tourisme pyrénéen.

Bonneff.

La Grève Générale dans l'Afrique du Sud

Le Mouvement s'étend

Le Cap, 11 janvier. — La moitié des ouvriers occupés dans les usines construisant du matériel de chemins de fer à Salt-River, près du Cap, sont en chômage. Ce sont des jeunes gens pour la plupart.

Après la déclaration de grève, les grévistes se sont mis en marche dans la direction du Cap, dans l'intention de manifester sur la grande place de la ville. En cours de route, les grévistes ont essayé d'entraîner les employés des tramways à se solidariser avec eux, mais cette tentative n'a pas obtenu de succès.

Durban, 12 janvier. — La grève s'étend de plus en plus. Le syndicat des mécaniciens a proclamé la grève.

Sympathies

Prétoria, 12 janvier. — Les membres de la Fédération des ouvriers du bâtiment et des sociétés affiliées ont déclaré la grève, ce matin, par sympathie pour les cheminots.

Un Attentat

Kimberley, 12 janvier. — On a tenté, cette nuit, de faire sauter le pont du chemin de fer, à Fourteenstreams. Ce pont, situé sur un point important, traverse le fleuve Vaal sur le tronçon de chemin de fer conduisant aussi à Johannesburg et à Mafeking.

Cette tentative a échoué, mais les aiguilles de jonction des lignes ont été endommagées et les rails déplacés.

Terrible Eruption volcanique

Elle se produit dans une île japonaise et met en feu toute une région.

Tokio, 12 janvier. — *Une violente éruption volcanique a eu lieu dans l'île de Sakourachima. La ville de Kagochima et les villages environnants sont en flammes.*

Le Cas de l'Abbé Toiton

L'inculpé avait fait citer l'Evêque, mais l'Evêque n'est pas venu

L'abbé TOITON (Ph. Harlingue)

Paris, 12 janvier. — A la 10e chambre correctionnelle, suite des débats de l'affaire de l'abbé Jules Toiton, inculpé d'escroqueries à propos de fausses souscriptions d'ecclésiastiques qu'il aurait apportées à la Société d'air électrique. A huitaine dernière, on avait renvoyé pour citer M. Bouquet, évêque de Chartres, et savoir si c'était bien lui qu'aurait vu M. Mandonet, partie civile, en compagnie de l'abbé Toiton, au sujet d'une prétendue souscription de 50.000 francs.

Mais M. Bouquet n'est pas venu. Malade, il a fait parvenir au tribunal un certificat médical. Cependant, il a envoyé également sa photographie par l'intermédiaire de son notaire et d'un avoué et cette photographie a été montrée à M. Mandonet, qui s'est déclaré incapable de reconnaître l'évêque.

Cet incident, ainsi clos, Me Fis-Petit a plaidé pour M. Mandonet, et Me Charriat pour l'abbé, et le tribunal a renvoyé à huitaine pour jugement.

Le Rude Hiver

Paris, 12 janvier. — La température s'est subitement abaissée à Paris. Ce matin, la glace avait reparu dans les ruisseaux. Le thermomètre est descendu, ce matin, à Paris, à 5 degrés au-dessous de zéro et à 6 degrés dans la banlieue.

Ce retour du froid a occasionné ce matin quelques accidents. Vers huit heures et demie, avenue de Friedland, M. Edmond Lajoux, 58 ans, dessinateur, a été frappé d'une congestion provoquée par le froid. Transporté à l'hôpital Beaujon, il n'a pas tardé à succomber.

A neuf heures, M. Alexandre Thomas, 19 ans, camionneur, a été frappé de congestion, rue de Tilsitt. Il a été transporté à l'hôpital dans un état grave.

Soixante Soldats russes meurent gelés

Saint-Pétersbourg, 12 janvier. — Un détachement de 66 recrues quittait, il y a deux jours, la petite ville d'Oranienbaum, aux environs de Saint-Pétersbourg, pour se rendre dans l'île de Cronstadt. La Baltique qui sépare Oranienbaum de Cronstadt étant gelée, le détachement s'aventura sur la glace.

Comme on n'a eu depuis aucune nouvelle des 60 jeunes soldats, il est presque certain qu'ils ont tous péri, victimes du froid.

Poignées de Nouvelles

— On annonce la mort du colonel Maury officier de la Légion d'honneur qui fut avec le colonel Lebel, l'inventeur de notre fusil modèle 1886.

— On a découvert, hier matin, dans une rue du village des Grandes-Côtes, près de Reims, le cadavre du nommé Jacquet, 43 ans, père de cinq enfants. Les assassins avaient défoncé le crâne de leur victime.

— La commission nommée par la Cour fédérale du New-Hampshire, pour examiner l'état mental d'Harry Thaw, a conclu à la mise en liberté sous caution du meurtrier de H. White.

LES Sports

COURSES DE CHEVAUX

DEMAIN, A VINCENNES

Pronostics de la Presse

La Dépêche. — Kali et Journalière. — Kermesse et Job. — Promenade et Jasmin. — Pontaubert et Kinsacaise. — Iris et Jarnac. — Junon et Juarez.

Paris-Sport. — Journalière et Kali-T. — Kermesse et Jacqueline. — Jarnac et Javelot-C. — Klondike et Kaolin-C. — Jarnac et Jalap. — Junon et Juarez.

La Liberté. — Journalière et Kali-T. — Kermesse et Jacqueline. — Jarnac et Javelot-C. — Klondike et Kaolin-C. — Jarnac et Jalap. — Junon et Juarez.

L'Intransigeant. — Journalière et Kali-T. — Kermesse et Jacqueline. — Jarnac et Javelot-C. — Klondike et Kaolin-C. — Jarnac et Jalap. — Junon et Juarez.

Les Débats. — Ecurie Foucinal et Kali. — Kiel et Job. — Jeune-France et Kirzhiz. — Klondike et Ryrille-II. — Juvisy et Iowa. — Junon et Henriette.

La Patrie. — Kieur et Kino. — Ecurie Wizières et Jacquel. — Jarnac et Promenade. — Klondike et Lang-Kep. — Jarnac et Jalap. — Junon et Jour-d'Espoir.

DEMAIN, A NICE

Partants et Montes probables

Prix de la Méditerranée, haies, 4,000 francs, 3,000 mètres. — Azarias (Renzoni), Pané (Powers), Va-Tout (Thibault), Saint-Mac (G. Mitchell), Grand Matin (Berteaux), Valéria (T. Burns), Mistois (Higson), Reuss (Lancaster).

Prix Masséna, steeple-chase, 5,000 francs, 3,400 mètres. — Va-Tout (Thibault), Alexandrie ou Le-Mont-Saint-Michel (Carter), Saint-Anne-II (Bates), Siva-II ou Britanny-Boy (Parfrement), Oncle-Lou (Powers).

Prix des Roses, haies, 5,000 francs, 2,800 mètres. — Pané ou Sarbacane-II (Powers), Idle (A. V. Chapman), Panix (A. Carter), Capitaine-Fracasse ou Annibal-VII (Parfrement), Montmartre (G. Mitchell), Kola (Thibault), Apollo (Head), Gendarme (A. E. Bates).

Prix des Deux Golfes, steeple-chase, handicap, 4,000 francs, 3,500 mètres. — Nices-d'Argent, 66 (Bowd); Mon Cauchois, 66 (Berteaux); Don César, 66, ou Alexandrie, 63 ½ (A. Carter); Saint-Maurice-II, 65 ½ (A. E. Bates), Azarias, 65 (Renzoni); Vraie-Amie, 64 (Parfrement), Le-Potache, 62 ½ (G. Hall); Oncle-Lou, 62 (Powers); Elégant-Ivoire, 60 ½ (Higson), Prétendante, 60 ½ (G. Mitchell); Mallette, 60 (Lancaster); Cosilla, 60 (Head).

Pronostics de la Presse

La Dépêche. — Saint-Mac et Pané. — Le Mont-Saint-Michel et Azurie. Veil-Picard. — Ecurie Veil-Picard et Montmartre. — Le-Potache et Don César.

Paris-Sport. — Pané et Saint-Mac. — Ecurie Hennessy et Siva-II. — Montmartre et Panix. — Don César et Saint-Maurice-II.

Du Jockey (Vigilant). — Pané et Va-Tout. — Zenith-II et Scoff-II. — Montmartre et Panix. — Don-César et Oncle-Lou.

La Liberté. — Pané et Saint-Mac. — Ecurie Hennessy et Siva-II. — Montmartre et Panix. — Don-César et Saint-Maurice-II.

L'Intransigeant. — Pané et Manola II. — Ecurie Veil-Picard et Le-Mont-Saint-Michel. — Ecurie Veil-Picard et Kellermann. — Beni-Merced et Don-César.

Les Débats. — Ecurie C. Blanc et Pané. — Zenith et Le-Mont-Saint-Michel. — Panix et Kola. — Don César et Va-Tout.

Résumé des pronostics des journaux de ce matin

Première course. — Pané, Va-Tout, Saint-Mac.

Deuxième course. — Le-Mont-Saint-Michel, écurie Veil-Picard.

Troisième course. — Ecurie Veil-Picard, Montmartre, Panix.

Quatrième course. — Don-César, Le-Potache, Vraie-Amie.

Rapport probable des chevaux au pari mutuel

Prix de la Méditerranée. — 6/4, Pané; 5/2, Va-Tout; 4/1, Saint-Mac; 8/1, Manola-II; 10/1 et plus les autres.

Prix Masséna. — 6/4, Le-Mont-Saint-Michel; 2/1, écurie Veil-Picard; 6/1, Va-Tout; 8/1, Oncle-Lou; 10/1 et plus les autres.

Prix des Roses. — 2/1, Panix et écurie Veil-Picard, 6/1, Montmartre; 8/1, Gendarme; 10/1 et plus les autres.

Prix des Deux Golfes. — 5/2, Don-César; 3/1, Le-Potache; 4/1, Azarias; 6/1, Vraie-Amie; 8/1, Saint-Maurice-II et Oncle-Lou; 10/1 et plus les autres.

AVIATION

Pourpe part pour Khartoum

Abou-Hammed, 12 janvier. — L'aviateur Pourpe est parti pour Khartoum, à 9 h. 50 du matin.

Le pilote vole sur appareil à moteur Gnome, hélice Chauvière.

BOXE

Les Championnats Militaires

Paris, 12 janvier. — Les championnats militaires de boxe organisés, pour la onzième année, par la Fédération française de boxe avec l'autorisation du ministre de la guerre se disputeront à la salle Wagram, les vendredi 23 et samedi 24 du courant.

M. Noulens, ministre de la guerre, vient de faire parvenir aux organisateurs quatre médailles pour être distribuées aux meilleurs champions.

SPORTS D'HIVER

GRAND MEETING HIVERNAL DE CAUTERETS

Cauterets. — La première journée du grand meeting hivernal de Cauterets a obtenu un légitime succès. Le temps était admirable. La température donne et les pistes, bien gelées permettaient les plus belles glissades.

La course internationale de bobsleighs qui était dotée, comme prix, de la Coupe offerte par la Compagnie des chemins de fer du Midi et qui comprenait un parcours de 1.200 mètres a réuni 8 équipes, dont quelques-unes bien entraînées.

Remarqués au départ et à l'arrivée : Le docteur Sempé, président du B. C. P., docteur Armengaud, président du Ski-Club de Cauterets, les chronométreurs officiels du B. C. P., MM. Berdou, président des Pyrénéistes du Lavedan; Maulbaudet, Larbey, etc.

Voici les résultats probables, mais non encore officiels. Plusieurs réclamations restant à examiner :

1er, « Hardi-Petit », capitaine Giret, freineur Lataple; 2e, « Pile-ou-Face », capitaine Gabard, freineur Fessard; 3e, « Aiglon », capitaine Cazeneuve, freineur Pons; 4e, « Griffon », capitaine Laferre, freineur Labasse; 5e, « Progrès », capitaine Combe, freineur Labasse; 6e, « File-au-Vent », capitaine Tresiouley, freineur Deschatellnau; 7e, « Arrow », capitaine Hurion, freineur Monge; 8e, « Avalanche », capitaine Carrazé, freineur Caubet.

Nous espérons que pour les épreuves des 18 et 26 janvier qui se courront également à Cauterets, les commissaires du B. C. P. fixeront le départ de ces courses à 8 h. 30 du matin, les pistes étant gelées à point à cette heure matinale ce qui permettra d'obtenir encore de meilleurs parcours.

Les courses de luges qui ont été données dans l'après-midi furent très animées.

La course de skis pour enfants de moins de 15 ans a réuni 12 partants : 1er, Bihé; 2e, Pont; 3e, Placet; 4e, Barrère; 5e, Capdeville.

Un grand nombre de personnes de la haute société se trouvaient sur les pistes et autour des patinoires.

Tirage d'obligations

Foncières 1903

Paris, 12 janvier. — Le numéro 179,878 est remboursé par 150,000 fr.

Le numéro 16,185 est remboursé par 30,000 fr.

Les huit numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. :

437,299	37,933	261,498	459,182	583,134	537,736
349,985	465,562				

Les cent trente numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr.

548,347	126,696	498,229	581,911	17,058	170,884
492,402	306,275	476,652	387,956	421,624	235,084
298,603	460,709	16,589	11,184	477,018	55,958
201,431	385,478	481,468	194,847	584,384	227,833
281,943	43,883	26,776	432,077	456,290	531,725
322,435	454,603	15,199	442,861	295,925	73,903
383,266	526,663	154,225	119,348	216,443	465,077
458,887	101,879	167,801	54,983	18,896	245,176
272,731	533,150	495,838	255,415	298,700	506,140
558,112	198,410	418,741	110,823	137,958	518,346
295,167	495,308	586,863	197,952	5,420	105,914
291,579	343,570	359,921	542,953	306,307	597,357
182,150	81,402	527,874	461,667	445,642	511,257
510,155	526,323	220,771	365,063	593,693	385,167
45,248	338,348	344,467	227,422	509,967	151,472
103,100	485,853	313,333	95,528	295,818	414,813
192,645	28,063	214,443	29,590	180,690	117,304
376,511	237,553	267,413	294,263	513,990	322,115
389,318	345,618	433,784	388,141	507,550	318,45
593,246	205,643	219,182	446,886	132,002	449,708
4,015	406,791	581,261	128,872	474,556	575,447
215,781	90,440	79,625	534,622		

LA TEMPERATURE

DU 12 JANVIER (Soir)

En France, la neige a fourni 5mm d'eau à Lyon; 6 à Nancy, 1 à Belfort.

On a recueilli 1mm de pluie à Biarritz, 3 à Toulouse et Limoges, 2 à Paris et Nice, 1 à Rochefort.

Températures extrêmes : 7 et 5 degrés à Toulouse, 10 et 5 à Narbonne et à Bordeaux, 3 et —4 au Puy-de-Dôme.

PROBABILITES

Temps nuageux ou couvert et froid. Quelques averses de pluie ou de neige.

Toulouse

Les Médecins de l'Assistance

Quelques Précisions. — L'Entrevue d'Hier. — Vers une Solution

Nous avons enregistré avant-hier, très impartialement, les revendications des docteurs.

Afin que nos lecteurs soient plus complètement éclairés sur la question, il faut ajouter quelques précisions à l'enquête que nous avons commencée sur ce sujet délicat.

Les médecins réclament, à juste titre, une plus grande rémunération. Il était vraiment ridicule de leur allouer 500 fr par an, pour une ville comme Toulouse qui compte plus de 27,000 assistés.

A l'appui de cette revendication justifiée, on peut citer l'exemple des appointements fixés par d'autres villes aux médecins de l'Assistance : Angers, 1,000 fr.; Tours, 1,250 fr., Lille, 1,000 fr.; Nantes, 1,200 fr.; Bordeaux, de 1,200 à 1,800 fr.; Montpellier, 1,000 fr., etc. On le voit, nous étions, ici, loin des chiffres moyens.

On sait que dans le nouveau règlement proposé par les médecins, ces derniers demandent de 1,000 à 1,200 fr. Sur ce point, ils ont raison. Les nouvelles allocations paieront cependant à peine les frais de déplacement.

Certains ont regretté, non sans raison, la disparition des maisons de charité qui, autrefois, aidaient beaucoup le service médical.

Il ne saurait être question de les rétablir avec les sœurs, mais les médecins désirent une utilisation plus rationnelle du dispensaire central de la rue Saint-Jean, ainsi que l'installation, à demeure, d'un médecin et d'un infirmier.

Enfin, le service d'urgence est à créer avec les médecins suppléants.

Nos lecteurs savent que ces améliorations ont été prévues.

Sur la question de renouvellement de droit, pendant vingt années, que réclament les protestataires, on ne peut enregistrer cette prétention sans la discuter. Elle ne paraît pas logique. En effet, il est normal que les jeunes médecins soient attachés, au début de leur carrière, au service de l'Assistance publique. Mais il est difficile d'admettre que, dès le moment où ils sont connus, où une partie de leur temps est prise par la clientèle, ils pourront se dépenser aussi largement pour les pauvres.

Cette période de vingt années ne semble pas devoir être acceptable, si l'on veut bien réfléchir sur les conséquences que pourrait avoir une telle conception du service de l'Assistance.

Les médecins donnent comme argument ce qui se passe d'analogue en d'autres villes. On peut leur répondre que ce qui se fait ailleurs peut ne pas être bon pour Toulouse, si l'on considère que les assistés sont ici agglomérés dans certains quartiers de la périphérie.

Des bruits fâcheux ont pu prendre naissance et, pour lâcher un gros mot, on a parlé de « grève de médecins ».

C'est inadmissible et il n'y faut pas attacher la moindre créance.

On connaît trop l'esprit d'humanité des docteurs et qu'ils ont toujours rempli leur devoir comme il convenait.

D'ailleurs, les faits qui se sont passés hier rassureront sur ce point la population.

Les médecins de l'Assistance publique ont envoyé auprès de M. le préfet de la Haute-Garonne une délégation, et, dans une conférence d'une heure environ, ils ont exposé leurs desiderata et demandé à M. Hyérard d'arbitrer le différend.

Ils ont donné l'assurance que les soins médicaux seraient continués à la population nécessiteuse et ne cesseraient pas, comme on l'a prétendu.

M. le préfet a très volontiers accepté la mission dont on le chargeait, à condition, toutefois, que les membres du Bureau de bienfaisance y consentissent.

C'est dans ce sens, et avec l'esprit le plus conciliateur du monde, que l'entretien a pris fin.

Attendons. — **Frenesie.**

P.-S. — Nous avons reçu dans la soirée la communication officielle ci-après :

La délégation des médecins du Bureau de bienfaisance s'est présentée hier matin au cabinet de M. le préfet de la Haute-Garonne, de qui elle avait sollicité dès vendredi soir une audience en vue de lui soumettre le différend existant entre les membres du Bureau de bienfaisance et les médecins de l'Assistance.

Après un exposé de la situation, M. le préfet a demandé aux membres de la délégation d'inviter le corps médical à assurer le service sans condition de délai, jusqu'à ce qu'il ait pu entendre les membres de l'administration du Bureau de bienfaisance et savoir ainsi s'ils sont disposés à accepter un arbitrage.

Les médecins de l'Assistance y ont consenti, et M. le préfet convoquera incessamment les membres du Bureau de bienfaisance et recherchera, dans un esprit de large conciliation, un terrain d'entente. Tous les médecins du Bureau de bienfaisance sont priés par la commission médicale permanente de continuer leur service comme par le passé, jusqu'à ce qu'une réponse officielle leur soit communiquée en réunion générale. — La commission.

Au Jour le Jour

Le Ruban rouge

Nous relevons, dans les promotions de la Légion d'honneur, qui ressortissent au ministère de la justice, les noms de MM. Albert Larnaudie, président de chambre à la cour d'appel de Toulouse, et Eugène Pérès, avocat, ancien bâtonnier, ancien secrétaire de Me Pillore, dont le souvenir est toujours vivant au palais.

Les deux nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur sont tenus en très grande estime dans le monde judiciaire de Toulouse, et l'un et l'autre comptent de nombreuses et chaudes sympathies dans le ressort de la cour d'appel.

M. Larnaudie, qui a débuté en 1881 dans la magistrature, comme juge suppléant à Moissac, a successivement occupé les postes de juge d'instruction (20 octobre 1883), à Moissac; de président du tribunal de Saint-Gaudens (21 janvier 1891), de juge d'instruction à Toulouse (24 novembre 1895), de vice-président au tribunal de Toulouse (9 novembre 1897), de conseiller à la cour d'appel de Toulouse (7 octobre 1902), de président de la chambre temporaire à la même cour (8 avril 1908), et depuis le 3 février 1911, il est président de chambre.

M. Eugène Pérès, qu'un deuil cruel frappait il y a deux jours dans ses plus tendres affections de famille, reçoit une distinction qui honore surtout le juriste dont l'éloquence sobre, la discussion courtoise, méthodiquement conduite, fortement développée ont fait de lui, depuis longtemps déjà, un des maîtres les plus écoutés — et les plus redoutés — du barreau.

Tenté un moment par la politique, M. Eugène Pérès aborda la tribune de la Chambre comme député républicain de Saint-Girons. Mais il retourna bien vite à ses chers dossiers, et s'il est resté conseiller général de Sainte-Croix; s'il est devenu président de l'assemblée départementale de l'Ariège, c'est dans le dessein d'obliger ses amis de là-bas, qui ont fait appel à son dévouement et n'ont pas voulu qu'il se laissât reprendre tout entier par sa belle et noble profession d'avocat et de défenseur. — **Louis Tastavin.**

Nécrologie

Hier ont eu lieu les obsèques de M. Pergel, professeur adjoint au lycée. Un cortège imposant de fonctionnaires, en costume officiel, de parents d'élèves, d'élèves et d'amis avaient tenu à accompagner à sa dernière demeure celui qui, depuis vingt-cinq ans, avait, à la satisfaction de tous, accompli dans notre lycée sa tâche d'éducateur consciencieux et dévoué. Au cimetière, M. le proviseur, au nom de l'Administration, du personnel et des élèves, a retracé en termes éloquents et émus la carrière du défunt.

M. Curan, au nom de ses collègues, a mis en lumière les précieuses qualités de l'ami, du collègue, du chef de famille si prématurément ravi à l'affection de tous.

A son tour, M. Bories, président de l'Amicale des Aveyronnais, a montré quelle perte vient de subir cette vaillante société par la mort brutale de son regretté vice-président.

Puisse la famille de M. Pergel, si cruellement éprouvée, trouver dans ce concert de témoignages de regrets un allègement à sa douleur !

Banquets

Chez les Enfants de l'Hérault

Au restaurant Lafayette se réunissaient, samedi soir, une centaine de membres de la société les Enfants de l'Hérault.

A la table d'honneur avaient pris place MM. Gelly, président; les docteurs Dieulafoy, et Martin, professeurs à la Faculté de médecine; Roumengou, juge au tribunal de commerce; Villeneuve, Fournier, Granier, etc., etc.

Le menu fut très fin. On y fit le plus grand honneur. Au champagne, M. Gelly, président, parla de la petite patrie dont il célébra les charmes en termes excellents. Puis l'orateur leva son verre à la prospérité de la société et à la presse locale.

M. Bastide et l'un de nos confrères prononcèrent à leur tour quelques mots applaudis et cette belle fête se termina dans les chansons.

A l'Union catalane roussillonnaise

Cette société réunissait ses adhérents, hier soir à 7 heures, dans les salons du Grand-Hôtel, rue de Metz.

Le banqu